



Le P'tit journal

bulletin d'informations de la commune d'Heiltz-le-Maurupt - décembre 2009 n°2



Édito

Le mot du Maire

Trop impartial pour décrire dans cet éditto les sentiments que j'éprouvais envers Jacky Muneaux, je ne vais pas manquer l'occasion de vous transmettre les extraits d'un courrier que nous avons reçu en mairie, début juillet. Cette lettre émane de monsieur J.P. Martin, président du syndicat mixte A.G.E.D.I (Agence de gestion et de développement informatique). Voici ce qu'il nous écrit :

"Monsieur Muneaux a beaucoup fait pour le syndicat dans le département de la Marne ces dernières années.

Sa modestie et ses convictions inspiraient le respect et forçaient l'admiration. Il était un élu guidé par le bien-être de ses administrés et le souci de l'intérêt général.

Il restera pour nous un homme exemplaire à bien des égards. La nouvelle de sa disparition a jeté également la consternation au sein de nos collaborateurs. Nous souhaitons que l'exemple de vie de Mr Muneaux soit en ces moments difficiles, une force pour vous, il l'est pour ce qui nous concerne, nous nous servirons de son exemple dans l'exercice de notre mission de service public."

Ces quelques lignes résument à elles seules le sentiment que les proches de notre ancien Maire ressentaient à son égard.

L'année 2009 se termine, l'année 2010 approche.

2009-2010 restera pour nous une période de restauration et de mises aux normes du patrimoine communal.

- Le château d'eau : changement des pompes, des vannes et pose d'un surpresseur.
- La salle des fêtes : réfection des peintures et des WC, mise aux normes acoustiques et incendie.



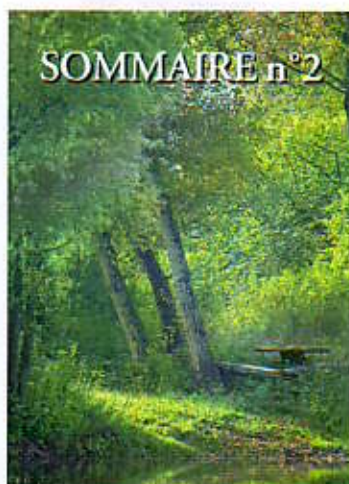
- La mairie : pose de fenêtres double vitrage.
- Le vestiaire au terrain de sports : portes d'entrées changées et des protections fixées devant les ouvertures afin d'éviter les dégradations volontaires de l'hiver dernier.
- Le temple : restauration du mur d'enceinte et de son intérieur. Pour ce dernier travail, il faut remercier l'association des Amis du Temple d'Heiltz le Maurupt située dans notre commune qui a su, par son dynamisme et sa ténacité, fédérer ses membres pour faire aboutir ce projet avec l'aide de la commune.

Les projets à venir 2010-2011 : la réfection de la Rue des Raines de la boulangerie jusqu'au Temple est programmée. Avec l'aide de chaque membre du Conseil Municipal, nous sommes dès à présent en train de travailler sur les futurs investissements afin de construire le prochain budget. Notre volonté est de mettre en place un maximum de projets sans pour autant augmenter l'imposition.

Pour terminer, je voudrai remercier toutes les personnes qui m'ont fait confiance et je ferai en sorte de ne pas les décevoir.

Le conseil municipal, le personnel communal et moi-même sommes heureux de vous souhaiter un joyeux Noël et une très bonne année 2010.

Michel Bailly



SOMMAIRE n°2

P1 Éditto du maire

P2 Informations : "Démocratie participative", Villers-le-Sec rejoint le Communauté de Communes

P3 La commission communication, De jeunes étudiants en visite à Heiltz-le-Maurupt, Repas de fin d'année pour les séniors de la Commune

P4 Les principaux travaux 2009 en chiffres, Vie associative, La galette des rois, En bref

Renseignements pratiques



Démocratie participative

La commune apprécie mais aussi apprécierait que les nouveaux résidents puissent prendre contact avec les élus et monsieur le Maire en particulier.

La Secrétaire de Mairie se tient à leur disposition les mardis de 8h30 à 12h30 et les vendredis de 8h30 à 14h30.

Pour rappel, le secrétariat de la Communauté de Communes est ouvert tous les lundis, mercredis et vendredis de 14h00 à 18h00.

La commune gère l'eau. Les relevés de compteurs sont effectués une fois par an par les employés communaux. Dans un souci de bonne gestion, il est rappelé aux propriétaires comme aux locataires de signifier tout départ ainsi que toute arrivée. Cela facilitera l'établissement des factures.

Dans le cadre des mesures d'insertion des jeunes (âgés de moins de 26 ans), un CAE passerelle a été mis en place par l'Etat. La commune a signé un contrat d'une durée de 12 mois pour un jeune d'Heiltz le Maurupt le 8/12/2009. Ce contrat d'une durée de 20 heures hebdomadaires est financé à 90% par des subventions d'Etat, il sera associé avec un stage en entreprise, le but étant l'insertion dans le monde professionnel.

Informations de la communauté de communes des 3 rivières

A partir du 1/1/2010, le village de Villers-le-Sec fera partie de la Communauté de Communes. Son arrivée coïncidera avec des travaux pour améliorer la communication par ADSL.

Depuis la rentrée scolaire de septembre, un service de restauration scolaire est proposé à la salle des fêtes d'Heiltz-le-Maurupt. 71 enfants sont inscrits, le taux moyen de fréquentation journalière est de 40 enfants. La commune d'Heiltz-le-Maurupt a rendu accueillant le cadre de vie (réfection des peintures, toilettes mises aux normes pour accueillir de jeunes enfants). Un accueil avant et après les horaires de classe a été mis en place à l'école d'Heiltz-l'Evêque. Ce service accueille peu d'enfants (2 à 3 par jour), mais il montera en puissance au regard des constats effectués dans les structures similaires dans l'environnement immédiat. Ces 2 services démontrent qu'il y avait des attentes et des besoins. 3 personnes en CAE (contrat d'aide à l'emploi) ont été embauchées. Ce sont des contrats aidés et à durée déterminée.

Enfin, le devenir d'un groupe scolaire est toujours au cœur des réflexions et des discussions. L'année 2010 devrait faire émerger un projet (des appels à projet ont été diffusés).

Actualités



Le dimanche 15 novembre s'est déroulé le repas de fin d'année offert aux seniors par la municipalité.

Après l'allocution de Monsieur le Maire, Michel Bailly, lors de laquelle il a demandé que chacun ait une

pensée pour les absents, souffrants ou disparus, les convives, au nombre de 48, se sont installés afin de partager ce repas.

Cette journée, empreinte de convivialité, de joie et de bonne humeur fut animée par Arthur qui fit, avec son orgue de barbarie, une ballade en chansons des années 20 à 60.

Cette petite fête fut fort appréciée, nul ne semblait pressé de quitter l'assemblée, et s'acheva tard en soirée.

Commission de la communication

L'information doit être au cœur de la préoccupation des élus locaux. Différents outils permettent à chacune et chacun de prendre connaissance de la vie locale.

La commission est composée de monsieur Bailly (Maire), monsieur Sallès (Adjoint), madame Rossard (Ajointe), mesdames Bardet, Dubéchet, Muneaux J., monsieur Hette (Conseillers Municipaux), de messieurs Chesnel et Muneaux Ch. Cette commission s'est réunie pour réactiver le site Internet de la commune, pour produire une nouvelle édition du Petit Journal, pour réfléchir à un mode d'information rapide lié à des événements particuliers et ponctuels provenant souvent de la Préfecture ou autres administrations.

Le site Internet comporte des informations non évolutives sur la commune. C'est le socle historique mais il doit être aussi réactif. Pour cela, les structures associatives doivent communiquer leurs manifestations, leurs activités.... Nous comptons sur le réflexe des dirigeants.

La commune s'efforcera aussi de mettre en avant tout ce qui relève de sa compétence (délibérations du Conseil Municipal, informations diverses,...)

Le site Internet peut être aussi un outil de réflexions et d'échanges des habitant(e)s. Tout ce qui va dans le bon sens de l'intérêt général sera le bienvenu.

Le petit Journal rendra compte de tout ce qui fait vie de la commune (Bilans des réalisations, projets) et des décisions de la Communauté de Communes. Il pourra être porteur de réflexions sociétales...

La commission réfléchit également à la mise en œuvre à un moyen d'information efficient. Monsieur le Maire recevant souvent des instructions qu'il doit faire passer rapidement. Certes, il y a les petits mots dans nos boîtes aux lettres mais il pourrait peut-être y avoir autre chose, nous sommes preneurs d'idées.



Accueil d'une classe de BTSA du lycée agricole de Bar le Duc le lundi 7/12/09

Dans le cadre de leur formation et des échéances futures (diplôme), une classe de 24 élèves accompagnée de 2 formateurs s'est informée à partir d'un questionnaire sur la vie de la commune.

- la géographie locale,
- l'histoire,
- les aspects socio-économiques,
- la vie associative,
- les activités agricoles,
- les projets de la commune...

Ces échanges furent intéressants, pendant 2h30, la diversité des questions a démontré une soif de connaître la vie locale.

Aux dires des enseignants, ce fut une rencontre formatrice et instructive pour les élèves. La richesse de la vie locale a été un centre d'intérêt, qu'ils ne rencontrent pas toujours dans le même type de démarche.

Cette journée a été suivie d'une visite de l'exploitation de monsieur Chaudron le mardi 8/12/2009.

Je tiens à remercier chaleureusement messieurs Chaudron F. et Richard qui ont apporté dans leurs domaines de connaissances, des informations riches et variées.

Le pot de l'amitié a été offert par la commune.

Guy Sallès

Les travaux réalisés en 2009 et leur coût

Voici la liste des principaux travaux effectués en 2009.

Voirie :

- Rue du Jard (couche d'enrobé) : financé par le département.
- Rue Saint Jean l'Evangeliste (gravillonnage) 11 491 €
- Etude de l'aménagement du carrefour (Rue du Jard, Rue Saint Jean, Rue Principale, Route de Villers) : 1 913 €

Plantations diverses :

- 7 500 €

Bâtiments :

- Salle des fêtes (peinture, réfections des toilettes) : 18 585 €
- Fenêtres de la mairie : 25 116 € (subvention du département de 5 370 €)
- Portes et fenêtres des vestiaires du terrain

de sport : 4 362 € (pris en charge par les assurances)

- Boulangerie, charpente - couverture : 17 521 €
- Fournil (remise en état) : 24 400 € prise en charge de 4 915 € par les assurances.
- Château d'eau, divers travaux : 50 000 €
- Temple (murs extérieurs, réfection de l'intérieur) : 26 000 € (participation des associations 6 215 €)

Illuminations de Noël :

- 2 500 €

Coût total : 194 728€

Dont, subvention départementale : 5 370 €

Assurances : 9 277 €

Financement associatif : 6 215 €

Total : 46 632 €

Financement communal : 173 866 €



Club détente et loisirs

2 fois par mois, le lundi, une quinzaine d'adhérents se réunissent de 14 à 17h en la salle de réunions de la salle des fêtes. Au programme, jeux de société puis activités "remue-méninges", le tout empreint de convivialité et de bonne humeur.

Ces activités sont réservées aux séniors mais, si d'aventure des personnes non concernées par cette tranche d'âge étaient désireuses de nous rejoindre, elles seraient les bienvenues ainsi que les messieurs qui, pour l'heure sont fort peu nombreux : 1 seul !!! ... que l'on félicite au passage !!!

Un goûter clôture chacune de ces rencontres. N'hésitez plus et venez nous retrouver.

Par ailleurs, un petit voyage est prévu pour le printemps prochain.

Galettes des Rois pour tous !

Les élus ont décidé de remettre au goût du jour la tradition de la galette des Rois. Pour la première fois c'est l'ensemble des habitants de la commune qui sera convié le dimanche 31 janvier prochain à 14h à la salle des fêtes. Un coupon de participation vous sera adressé dans les prochains jours merci de nous le retourner renseigné (dans la boîte aux lettres de la mairie). Ceci afin de nous permettre d'organiser au mieux cet événement que nous souhaitons convivial.

En bref

L'association "tennis" cherche des bénévoles.

Afin de reprendre une activité normale le tennis club de la commune à besoin de volontaires pour reprendre en main l'association et faire fonctionner cette structure au service des habitants.

Dépôt de verre et déchetterie

Pour que la zone réservée au dépôt du verre reste saine et "vivable" merci de n'y jeter que du verre et de le faire dans les containers prévus à cet effet.

